

Mairie Polienas

De: Navarro Mercedes <mercedes.navarro@orange.fr>
Envoyé: vendredi 16 octobre 2020 14:10
À: enquete-publique-mairie@polienas.fr
Objet: Remarque sur la voirie Impasse des Sports

Re-bonjour,

En complément des remarques que les habitants du lotissement La Marcousse ont faites tout à l'heure par courrier que je vous ai remis, je souhaite soulever d'autres questionnements par rapport à la voirie "Impasse des Sports" qui, et je viens de l'apprendre, est une voie privée :

- Pourquoi la commune n'a pas fait l'acquisition de cette voirie pour l'intégrer au domaine public puisque celle-ci dessert un équipement public communal ? D'autant plus que cette voie a été goudronnée et est entretenue par la mairie.
- Cette voie n'appartenant ni à la commune, ni au lotissement, en cas d'accident sur cette voie, qui est responsable ?
- Si le projet prévoit une liaison piéton ou voiture par cette voie et le contournement ou le parc, ne faudrait-il pas se pencher sur cette problématique en amont ?

Bien cordialement,
M. et Mme NAVARRO Mercédès et Thierry